



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MEUSE



Direction des services du cabinet
Bureau de la Représentation de l'État
et de la communication interministérielle
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 06 septembre 2019

Communiqué de presse ARS Grand Est – Préfecture Déplacement au service des urgences de Bar-le-Duc

Aujourd'hui, 6 septembre 2019, Muriel VIDALENC, directrice générale déléguée de l'ARS Grand Est et le préfet de la Meuse, Alexandre ROCHATTE se sont rendus à l'hôpital de Bar-le-Duc à la rencontre du service des urgences.

Après une visite des locaux, ils se sont entretenus avec des infirmiers et des médecins et afin de faire un point sur la situation du service des urgences de Bar-le-Duc.

Confronté à des difficultés comme de très nombreux services des urgences au plan national, le service de Bar-le-Duc présente une situation moins dégradée que de nombreux autres services dans la région.

Pour autant, ainsi qu'ont pu l'exprimer les professionnels de santé rencontrés, ce service connaît des difficultés particulières qui sont principalement liées à des questions d'organisation.

Afin de parvenir à corriger ces dysfonctionnements, la direction à la demande du Conseil de Surveillance de l'hôpital a décidé en juin dernier la mise en œuvre d'un plan d'action qui vise à améliorer les conditions d'accueil et de travail et à renforcer les organisations.

En outre, d'autres réponses nationales sont en préparation ainsi que l'a confirmé récemment madame Agnès BUZYN, ministre chargée de la Santé.

Conscient du besoin et de l'urgence à améliorer et à corriger ce qui peut l'être localement, la directrice générale déléguée de l'ARS et le préfet ont demandé à ce que le comité de pilotage chargé toutes les 2 semaines de définir et de mettre en œuvre les mesures concrètes, leur rende compte systématiquement des avancées et des décisions prises et qu'une séance de restitution globale soit organisée sous leur présidence à la fin des travaux courant octobre.

Le service des urgences, tout comme l'hôpital de Bar-le-Duc, est un élément essentiel de l'offre hospitalière du sud meusien, mais aussi du département de la Meuse du fait de sa localisation au chef lieu du département. C'est ce qu'a confirmé la ministre de la Santé dans un courrier qu'elle a adressé aux élus meusiens le 16 juin dernier.

C'est pourquoi, ce travail d'amélioration du service des urgences s'articule avec différents projets de développement de l'offre de soin hospitalière à Bar-le-Duc, à vocation interdépartementale, notamment l'augmentation de capacités de soins en service neuro-vasculaire dès cette année et en service des soins de suite et réadaptation dans les années qui viennent, ce qui conduira pour la période de 2019 à 2021 à la création d'environ 50 lits supplémentaires et le recrutement de plus de 50 postes paramédicaux et médicaux.